

FICHE D'INSCRIPTION ETE 2020

La municipalité du Relecq-Kerhuon a décidé d'accueillir prioritairement les enfants habitants le Relecq-Kerhuon dont les parents sont personnels prioritaires ou dont les 2 parents travaillent en présentiel. Les places seront limitées en raison des capacités d'accueil liées au protocole sanitaire.

Parents prioritaires : oui non

En raison de ce contexte, l'accueil de loisirs se fera sur plusieurs sites (en fonction des tranches d'âge et de la domiciliation des familles dans la mesure du possible), uniquement en journée complète.

Lieux d'accueil : Enfants répartis par nos soins (ne pas cocher)

3 sites d'accueil pour les maternelles : Jules Ferry Maternelle
 Jean Moulin Maternelle
 Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (MEJ)

3 sites d'accueil pour les primaires : Jean Moulin primaire
 Achille Grandeau
 Maison Municipale des Associations (MMA)

Pour cet été, toute annulation devra nous parvenir uniquement par mail 7 jours avant la date de présence de l'enfant (ex : annulation le lundi pour le lundi suivant). Après ce délai, les annulations seront facturées sauf sur présentation d'un certificat médical présenté dans les 48 h.

PARENTS

Nom :	Prénom :	
Adresse :	Tél. :	
Code Postal :	Ville :	Tél. d'urgence :
Mail :		
Situation de famille: <input type="checkbox"/> marié (e)	<input type="checkbox"/> vivant maritalement	<input type="checkbox"/> pacsé (e)
<input type="checkbox"/> veuf (ve)	<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> divorcé (e) ou séparé (e)

ENFANT / JEUNE

Pour l'accueil de loisirs,
Inscription uniquement à la journée (9h /16h30)
Avec ou sans la garderie (ouverture à 7h15 et fermeture à 19h)

<u>Nom</u> :	<u>Prénom</u> :	Sexe M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>
<u>Né(e)</u> Le / /	3-6 ans <input type="checkbox"/> (maternelle)	6-10 ans <input type="checkbox"/> (primaire)	
<i>La tranche d'âge correspond à l'année scolaire en cours</i>			

